

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000004550 (Réf : PERIMETRE DE SURSIS A STATUER - SECTEUR DU GRAND VALDOLY) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis divers
- Édition (\*) : Le Parisien
- Date de parution : 19 mars 2024
- Département : 91 Essonne
- Rubrique : Avis Divers
- Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le vendredi 15 mars 2024

**LES ECHOS LE PARISIEN SERVICES**  
10, boulevard de Grenelle - CS 10817  
75738 PARIS Cedex 15  
Tél : 01 47 39 84 85  
S.A.S.U au capital de 150 000 €  
RCS Paris B 799 256 185  
TVA FR 56 799 256 185  
Code NAF : 7022Z

### Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (\*).

## **MAIRIE DE MONTGERON**

### **AVIS DE PUBLICATION**

#### **PERIMETRE DE SURSIS A STATUER - SECTEUR DU GRAND VALDOLY**

Par délibérations respectives n° 24/04 du 5 février 2024 et n° 2024-005 du 8 février 2024, le Conseil Municipal de la Ville de Montgeron et le Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Val-d'Yerres-Val-de-Seine ont approuvé l'instauration d'un périmètre de sursis à statuer pour prendre en considération le projet d'aménagement sur le secteur du Grand Valdoly.

En application de l'article L.424-1-3° du Code de l'Urbanisme, un sursis à statuer pourra être opposé pour une durée de deux ans, à toute demande d'autorisation concernant les travaux, les constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreux le projet d'aménagement du secteur du Grand Valdoly.

Le présent avis, les délibérations et le périmètre de sursis à statuer sont affichés à l'Hôtel de Ville de Montgeron et publiés sur le site Internet de la Ville de Montgeron.

Les délibérations et leur plan annexé, sont consultables à l'Hôtel de Ville de Montgeron, aux jours et heures habituelles d'ouverture, du 25 mars au 25 avril 2024.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://services.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Services est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (\*).